

## **NOTE IMPORTANTE**

**ÉTANT DONNÉ LES MESURES DE PRÉVENTION ACTUELLES ET LA CAPACITÉ DE NOTRE SALLE, LA SÉANCE SERA TENUE SANS PUBLIC JUSQU'À AVIS CONTRAIRE. TOUTEFOIS, UN CITOYEN A LA POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE À LA RENCONTRE VIA TEAMS ET DE PARTICIPER À LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC. NOUS VOUS REMERCIONS DE SOUMETTRE VOTRE INSCRIPTION À LA RENCONTRE PAR COURRIEL AVANT LE LUNDI 15 NOVEMBRE 2021, 12 H, À [sec.dg@cssh.l.gouv.qc.ca](mailto:sec.dg@cssh.l.gouv.qc.ca).**

**LES DÉCISIONS QUI DÉCOULERONT DE LA SÉANCE SERONT PUBLIÉES ULTÉRIEUREMENT SUR LE SITE INTERNET DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE.**

### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES  
Mardi 16 novembre 2021 à 19 h, salle de regroupement, Centre Christ-Roi

#### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 31 août 2021.
4. Période de questions et correspondance des élèves.
5. Période de questions et correspondance du public (10 minutes).
6. Rapport du président.
7. Rapport de la direction générale :
  - 7.1 Comité d'engagement pour la réussite des élèves.
  - 7.2 Rapport annuel 2020-2021.
8. Points des services :
  - 8.1 Inéligibilité d'un membre du personnel (Dépôt) – SSG.
  - 8.2 Nomination des membres aux différents comités (Adoption) – SSG.
  - 8.3 Bilan des projets 2021 et principaux projets à venir pour 2022 (Adoption) – SRM.
  - 8.4 Régime d'emprunts court terme (Adoption) – SRF.
9. Rapport des comités :

- 9.1 Comité de vérification – 27 octobre 2021 :
  - 9.1.1 Rapport de l’auditeur externe et états financiers 2020-2021 (Dépôt).
  - 9.1.2 Orientations budgétaires 2022-2023 (Adoption).
  - 9.1.3 Demande de l’UQAT, terrain du CSSHL (Adoption).
- 9.2 Comité de gouvernance et d’éthique – 4 novembre 2021.
- 9.3 Comité consultatif de transport – 10 novembre 2021 :
  - 9.3.1 Autres clientèles (Adoption).

10. Agenda de consentement

**Note :** *Les dossiers inscrits dans l’agenda de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal, chacun des dossiers sera toutefois consigné de manière distincte, avec son propre numéro de résolution. Avant le vote, un administrateur peut demander qu’un sujet soit retiré de l’agenda de consentement pour qu’il soit traité séparément et qu’il fasse l’objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du conseil d’administration, les administrateurs sont invités à adresser toute question ou à soumettre toute correction requise en lien avec les dossiers apparaissant dans l’agenda de consentement à l’attention de la secrétaire générale, au [fex.jacinthe@cssh.l.gouv.qc.ca](mailto:fex.jacinthe@cssh.l.gouv.qc.ca). Un délai d’au moins 24 heures avant la tenue de la séance est apprécié.*

- 10.1 Régime d’emprunts à long terme 2021-2022 (Adoption) – SRF.
  - 10.2 Liste des chèques de plus de 15 000 \$ (Dépôt) – SRF.
  - 10.3 Rapport du protecteur de l’élève 2020-2021 (Dépôt) - SSG.
  - 10.4 Plan triennal de destination et de répartition des immeubles 2022-2023 (Dépôt) – SSG.
  - 10.5 Liste des écoles et des centres 2022-2023 (Dépôt) – SSG.
  - 10.6 Actes d’établissement 2022-2023 (Dépôt) – SSG.
- 11. Autres sujets.
  - 12. Huis clos.
  - 13. Levée de la séance.